

INTERPELLATION

Auteur PLR, par Christophe Claivaz
Objet Rond-point d'Orsières, mensonge ou vérité?
Date 16.12.2016
Numéro 5.0255

En session de juin dernier, la question a été posée concernant le coût de la réalisation de l'ouvrage du rond-point d'Orsières.

Le Conseil d'Etat a indiqué, en séance du vendredi 17 juin, que ce montant s'élevait à 960'000.- francs.

Selon nos informations, le coût réel s'élèverait à 2,4 millions de francs!!!

Est-ce qu'en juin, le Conseil d'Etat nous a menti? Et si oui, il est tout à fait inadmissible de se retrouver confronté, de manière récurrente, à ces dépassements pharaoniques, à l'heure où nous devons serrer les budgets et effectuer des coupes importantes.

Conclusion

Le Conseil d'Etat est prié de nous transmettre le montant final du coût du rond-point d'Ornières.